

COMMUNE
DE
VILLIERSFAUX

41 100

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 7

DATE DE CONVOCATION

18/11/2025

PROJETS
EOLIENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie NORQUET, maire.

Présents : Mmes Norguet Sylvie, Corbin Martine, Provost Annick, Mrs Breton Patrice, Desvaux Philippe, Lucas Thierry, Moyer Franck

Excusés/Pouvoirs :

Mme François Elodie a donné pouvoir à Mme Norguet Sylvie
M. Bertin Cyrille a donné pouvoir à M. Moyer Franck
M. Wojnar Loïc

Secrétaire de séance : M. Franck Moyer

Considérant le projet éolien sur la commune de Marcilly-en-Beauce au lieudit « les Terres Blanches » de la société Renner Energies

Considérant le projet éolien de Engie Green et de Energie Team sur la commune de Villiersfaux

Considérant le projet agri-photovoltaïque sur la commune de Villerable

Considérant l'implantation de plusieurs hangars photovoltaïques sur la commune et communes limitrophes,

Vu la délibération du 29 novembre 2022 de la commune de Villiersfaux émettant un avis défavorable aux installations d'éoliennes sur le territoire

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les demandes de projets éoliens qui se multiplient au cours de ces derniers mois.

Le conseil municipal décide par 8 voix contre, 1 voix pour, de ne pas revenir sur sa décision et maintenir l'avis défavorable pour tous projets éoliens.

Madame le Maire informera les différentes sociétés de cette décision lorsque qu'elle sera démarchée.

N° 24-2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20251125-24-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2025

Publication : 04/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au Registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :

Le Maire,

Sylvie NORQUET

